

Blenrep

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Blenrep 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion

Substance active

Belantamab mafodotin

Laboratoire

GlaxoSmithKline

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Blenrep 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion

[Critères d'octroi](#)

- Poursuite de traitement des patients préalablement traités par Blenrep pour lesquels l'efficacité et la sécurité du traitement permettent de justifier sa poursuite.

[Autres informations](#)

- Recommandation de non renouvellement par l'EMA de l'AMM conditionnelle de Blenrep (bélantamab mafodotin) dans le myélome multiple en raison d'un manque de preuve d'efficacité.
- Prescription réservée aux spécialistes en oncologie ou en hématologie, ou aux médecins compétents en cancérologie ou en maladies du sang.

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)

Autorisation d'accès précoce (AAP)

Blenrep 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion

Fin d'ATUc le 10/12/2020

Résumé de rapport de synthèse périodique

↓ Résumé du rapport de synthèse périodique final - ATUc Belantamab mafodotin 100 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion - période du 27/04/2020 au 09/12/2020 (30/12/2021)

Autorisation de mise sur le marché (AMM) - Abrogée

